

Programme

Formation de base à la pédagogie de la Gestion Mentale
« Approfondir le geste de Compréhension, Espace et Temps »
24 heures

Pré-requis : Avoir suivi la formation « Découvrir et pratiquer la Gestion Mentale » de 36 heures

Public concerné :

- Managers, personnel RH, formateurs, coaches, enseignants, parents
- Orthophonistes, psychologues, psychomotriciens, graphothérapeutes, éducateurs ...
- Personnes désirant enrichir leur potentiel, découvrir leur fonctionnement mental et leurs stratégies de réussite professionnelle et personnelle

Objectifs de la formation :

- Analyser finement le processus mental de compréhension dans sa dimension spatio-temporelle
- Expérimenter les grilles d'observation des passages obligés de la compréhension
- Identifier les liens logiques mis en œuvre dans un geste de compréhension
- Repérer les structures de projets de sens en action dans l'activité de compréhension
- Développer les compétences d'analyse de tâche
- Se perfectionner en dialogue pédagogique sur le geste de compréhension

Contenu :

- Espace et temps, de quoi parle-t-on ?
- La dimension spatio/temporelle dans le monde
- La dimension spatio/temporelle dans l'activité mentale
- Espace/Temps et profils pédagogiques et ses conséquences pédagogiques.
- Rôle du langage dans la compréhension spatio-temporelle (Français et Mathématiques).
- Analyse d'objets d'apprentissage en lien avec le concept spatio-temporel.

Méthodologie:

- Alternance d'apports théoriques et de mise en situation
- Temps de travail individuel et en groupe
- Exercices et exemples de pratique d'analyse
- Applications concrètes

- Repérage de difficultés majeures
- Réponses aux stagiaires

Évaluation et validation :

- Auto-positionnement à l'aide d'un quiz des attentes de la formation
- Feuille de présence émargée par les stagiaires chaque demi-journée
- Évaluation des acquis de la formation à l'aide d'un quiz à la fin de chaque séquence
- Évaluation de fin de formation à l'aide d'un questionnaire à chaud et à froid
- Validation de la formation par la remise d'une attestation de fin de formation stipulant les compétences acquises